

PLAN DE CHASSE

CAMPAGNE 201__ / 201__

Département d'Eure et Loir

Massif : _____ Matricule : _____
(Cadre réservé à la Fédération des Chasseurs)

DEMANDE GRAND GIBIER

A retourner à la Fédération des Chasseurs d'Eure et Loir - Maison de l'Agriculture - La Madeleine - 28024 CHARTRES CEDEX

AVANT LE 28 FEVRIER

IDENTITE DU DEMANDEUR

Société, amicale, groupement, etc :

NOM - Prénom (du représentant) :

Adresse complète :

Code Postal : _____ Localité :

N° téléphone : _____ Portable : _____ Fax : _____

e-mail :

Propriétaire

Détenteur du Droit de Chasse

Mandataire

DESCRIPTION DES SURFACES (HA)

COMMUNE(S)	Bois	Landes et friches	Plaine, Cultures & Prairies	Linéaire (en mètres)		TOTAL
				Bois	Haies	
	Ha	Ha	Ha			Ha
	Ha	Ha	Ha			Ha
	Ha	Ha	Ha			Ha
	Ha	Ha	Ha			Ha
						Ha

Lieu-dits :

DEMANDE		Chevreuil		Cerf C2	Cerf C1	Biche	Faon de Cerf	Daim
		Indéterminé	Chevillard					
	Effectifs estimés :							
	Animaux demandés							
	<u>dont</u> Tir Sélection :							

OBSERVATIONS :

J'autorise les conducteurs de chien de sang agréés à intervenir sur le territoire dont je détiens le droit de chasse

Personne à contacter (Nom Prénom) : _____ Tél : _____ - _____ - _____ - _____

Joindre obligatoirement à votre demande :

- justificatifs de surface et droit de chasse
(voir détail au dos de la feuille)

Fait à

Le

Signature



pour les territoires de chasse possédant des parcelles non contiguës (+1km de distance), FAIRE PLUSIEURS DEMANDES

Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT
pour chaque demande :

- **une photocopie de PLAN DE LOCALISATION du territoire sur carte IGN au 1/25 000^{ème} exclusivement** (pas de plan du cadastre), sur lequel vous aurez colorié la totalité de votre territoire en utilisant deux couleurs différentes (une pour la plaine et une pour les bois),
- **un JUSTIFICATIF DE SURFACE** - acte officiel (exemples : bail de chasse, relevé de propriété, relevé MSA, etc...,) *sur lequel vous aurez surlignés les parcelles concernées*
- **un JUSTIFICATIF DE DROIT DE CHASSE** - acte officiel (exemples : bail de chasse *sur lequel vous aurez surlignés les parcelles concernées*, attestation du propriétaire, etc...)).

Demande à retourner à la Fédération des Chasseurs
AVANT LE 28 FEVRIER

ATTENTION ! En cas de changement de détenteur de droit de chasse

Si ce territoire faisait déjà l'objet d'une demande les années précédentes, merci de bien vouloir nous indiquer les nom, prénom et si possible le code territoire de l'ancien détenteur de droit de chasse dans la partie « observations ».